

PROTECTION DES ANIMAUX

Acusa s'en prend à la nouvelle directrice de Grangeneuve

PHILIPPE CASTELLA

Elle ne prendra ses fonctions que la semaine prochaine. Et pourtant la nouvelle directrice de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG) est déjà la cible d'attaques de la part de l'Association contre les usines d'animaux (Acusa). Dans un communiqué, celle-ci accuse Geneviève Gassmann d'être «une paysanne d'une exploitation d'usine d'animaux», où «des bovins et des porcs sont engraisés en détention concentrationnaire».

Pas de quoi émouvoir la nouvelle directrice: «Ce n'est pas la première fois que Monsieur Kessler (le président d'Acusa, ndlr) attaque l'entreprise de mon mari et de mon fils.» Il y a quatre ans, il était même venu prendre des photos de nuit et sans autorisation de l'exploitation. «A l'époque, on avait essayé de prendre contact avec lui pour

l'inviter à venir en discuter sur place, mais on n'a jamais reçu de réponse», explique-t-elle.

Ces photos s'étaient retrouvées dans un tous-ménages où Acusa s'en prenait au conseiller d'Etat en charge de l'agriculture, Pascal Corminbœuf. L'association lui reprochait d'avoir violé la loi sur la protection des animaux et invitait les Fribourgeois à ne pas le réélire. A la suite d'une plainte déposée par Pascal Corminbœuf, Erwin Kessler a été condamné pour diffamation et injures à 45 jours-amendes (à 70 fr. le jour, soit 3150 fr.), plus 4000 fr. de frais de justice. Un verdict confirmé l'an dernier par le Tribunal fédéral (cf. «La Liberté» du 28 novembre 2009).

Cela n'a pas empêché le bouillant Thurgovien d'en remettre une couche contre le conseiller d'Etat dans l'édition de mars de cette année de sa re-

vue, dénonçant également au passage la «justice arbitraire du canton de Fribourg» (cf. «La Liberté» du 1^{er} avril).

Pour Geneviève Gassmann, c'est encore une fois Pascal Corminbœuf qu'Acusa vise à travers elle. D'ailleurs, le communiqué qualifie le conseiller d'Etat d'«ennemi de la protection des animaux» et lui reproche le choix effectué de la nouvelle directrice de l'IAG. Là, celle-ci tient à préciser que ce n'est pas Pascal Corminbœuf qui l'a nommée, mais le Conseil d'Etat in corpore. Pour le reste, Geneviève Gassmann explique que l'exploitation familiale est «tout à fait conforme à la législation sur la protection des animaux».

Elle remarque d'ailleurs que même Erwin Kessler le laisse entendre puisqu'il reproche à la famille Gassmann de «profiter sans

scrupule d'une lacune» de la loi qui autorise les sols de caillebotis pour la détention des animaux.

Elle n'a pas l'intention de déposer plainte. «Ce serait lui faire trop de pub», justifie-t-elle. «Je suis tout à fait en paix avec l'exploitation de mon mari et de mon fils.» Elle ne se sent pas vraiment concernée par les reproches formulés et observe que ceux-ci ne portent pas sur sa future activité à la tête de l'IAG. Quand Acusa la traite de «femme manager sans pitié pour les animaux», cela la fait sourire. «C'est tellement méconnaître», réplique-t-elle, «tellement à l'opposé de ce que je suis au quotidien.»

Reste qu'elle aurait pu souhaiter une meilleure entrée en fonction, non? «Ça fait partie du jeu», répond-elle avec philosophie. «Mais j'ai d'autres priorités que de perdre de l'énergie avec M. Kessler.» I